

Les subsides

Depuis sept ou huit mois que nous sommes au pouvoir, les libéraux ont découvert soudain les problèmes de la région de l'Atlantique et ils voudraient les régler du jour au lendemain. Ce ne sera pas si facile, monsieur le Président. La tâche est d'autant plus lourde que nous devons d'abord ramasser les pots cassés. Quand nous avons pris les rênes du gouvernement, les taux d'intérêts constituaient un problème grave, la dette était faramineuse, les entreprises et les investisseurs étaient découragés et notre dollar se faisait malmené. En outre, les disparités régionales dont on avait tant parlé pendant la campagne électorale de 1968 existaient toujours.

En 1968, quand les libéraux ont été élus, il y avait 350,000 chômeurs, ce qui représentait 4.5 p. 100 de la population. Seize ans plus tard, le taux de chômage était de 11.5 p. 100 et le Canada comptait 1,500,000 chômeurs. Ce n'est sûrement pas la faute du gouvernement conservateur. Les prestations d'assurance-chômage coûtaient environ 400 millions de dollars au gouvernement en 1968. Aujourd'hui, nous frôlons probablement les 11 milliards. Cela non plus, on ne peut le reprocher au gouvernement conservateur.

Le gouvernement libéral préférerait appliquer la règle de l'assiette au beurre plutôt que d'avoir une politique à long terme assurant la croissance, la stabilité et la prospérité de notre pays. La politique des libéraux consistait à balancer de l'argent en espérant qu'il y aurait des retombées. Ils ont négligé le fait que toutes les régions du pays possèdent certains atouts fondamentaux.

La région de l'Atlantique ne fait pas exception à cette règle. Au lieu de profiter de ces atouts régionaux pour engendrer des possibilités économiques afin de créer des emplois, d'assurer l'essor de la région, au lieu d'encourager l'esprit d'entreprise et les talents créateurs des gens de la région de l'Atlantique, les libéraux les ont étouffés.

Nous traitons en ce moment du fiasco que nous a légué le gouvernement du parti qui parraine la motion. Ceux qui nous ont précédés n'ont pas su instaurer un climat propice à la croissance économique et à la création d'emplois.

Ils n'ont pas su créer les conditions qui auraient permis de mettre en valeur les richesses naturelles de la région. Il suffit de voir le gâchis où sont les pêches. Les libéraux peuvent-ils en rejeter le blâme sur le gouvernement conservateur? C'est l'échec dans les domaines des forêts, de l'agriculture et du tourisme. Le potentiel touristique de la région de l'Atlantique est immense. Je suis sûr que cette magnifique région aurait pu aider énormément à réduire le déficit commercial de deux milliards dont nous sommes affligés au chapitre du tourisme.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale a donné la liste des programmes et des initiatives que nous entreprenons. La nouvelle orientation qui a été proposée dans la déclaration économique de novembre livrait un message très important à la région de l'Atlantique et à l'ensemble du Canada. Il faut voir notre situation actuelle avec réalisme. Il est clair que, comme pays exportateur, nous serons jugés d'après la capacité que nous avons de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux des années 80 et 90. Telle est la réalité à laquelle nous devons faire face.

Notre pays doit exporter pour survivre. Il ne peut pas continuer à maintenir notre style et notre niveau de vie sans exporter autant que par le passé et sans reconquérir la part des marchés extérieurs qui nous revient et que nous avons perdue au cours des quinze dernières années.

• (1600)

Une condition essentielle pour atteindre cet objectif est la capacité de maintenir un système de transport efficace, souple et productif. Comme titulaire du ministère compétent et porte-parole du gouvernement auquel je suis fier d'appartenir, je vois dans le transport un moyen indispensable à l'expansion économique, surtout dans la région de l'Atlantique. Nous sommes au pouvoir depuis peu, mais nous avons pris un certain nombre d'initiatives qui démontrent que notre engagement à cet égard est sérieux. Le plus évident est le rétablissement de la liaison «Atlantic» du service-voyageurs à compter du 1^{er} juin. Notre gouvernement a reconnu que le service-voyageurs était important non seulement pour la mise en valeur du potentiel économique de cette région, mais aussi comme force d'union nationale. Le retour du train «Atlantic» accomplit la promesse faite à cette région, sans compter qu'il va créer, directement ou indirectement, de 1,400 à 4,000 emplois.

Les gens des Maritimes, comme tous les Canadiens, nous ont bien fait comprendre qu'ils voulaient un service ferroviaire voyageurs efficace. Nous allons faire de notre mieux pour combler ce vœu. Nous sommes persuadés que les Canadiens réagiront comme il faut.

Nous avons également fait de CN Marine une société d'État à part entière. Cette société a maintenant son siège social à Moncton et elle possède des bureaux à Charlottetown et à Saint-Jean, de sorte qu'elle pourra mieux être à l'écoute de la région qu'elle dessert. Je sais que CN Marine fournit de bons services, qui sont très importants. La réorganisation en cours a suscité diverses critiques. Mais nous devons être réalistes et réduire au minimum le coût unitaire. Il nous faut acquérir de nouveaux navires, plus spacieux, plus modernes, dotés des techniques les plus nouvelles, afin d'accélérer le service et d'accroître la productivité. La fréquence du service y perdra peut-être, car on ne peut pas gagner sur tous les tableaux. Nous cherchons à atteindre l'effet optimum. Nous espérons qu'en ayant son siège social dans la région de l'Atlantique où seront aussi les services de gestion, CN Marine pourra mieux s'adapter à la conjoncture et satisfaire les besoins des gens de cette région.

Subventionner le transport des marchandises pour améliorer l'accès des producteurs de l'Atlantique aux marchés importants constitue vraiment pour le gouvernement fédéral un moyen de leur venir en aide. Il existe deux lois très importantes pour cette région. Ce sont la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes et la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région atlantique. Avant notre arrivée au pouvoir, la révision qui s'est effectuée a sérieusement menacé ces deux lois très importantes et mis en doute leur utilité.

Au cours de cette période, monsieur le Président, on a créé beaucoup d'incertitude parmi les habitants de cette région. Cela risquait de déstabiliser l'économie et de semer le doute dans l'esprit des hommes d'affaires qui songeaient à investir. Il régnait malheureusement une grande incertitude pendant cette période. Durant la campagne électorale, nous avons déclaré sans ambages que nous comptions maintenir le Programme de subventions au transport des marchandises dans la région de